

Mairie de Combs-la-Ville Place de l'Hôtel de Ville B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex

Tel.: 01 64 13 16 00 Fax: 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2011

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil onze, le vingt-et-un mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY — Mme MM. SALLES — M. G. ALAPETITE — Mme F. SAVY — Mme M. LAFFORGUE— M. JM. GUILBOT — Mme J. FOURGEUX — M. J. DERRE — Mme G. RACKELBOOM — M. C. GHIS — Mme C. DECLERCK — Mme J. BREDAS — M. C. DELPUECH — M. J. PLANTARD — Mme A. NICOLAS — M. D. VIGNEULLE — M. P. RACINE — Mme M. FLEURY — M. B. DURAND — Mme D. REDSTONE — M. JL. COMBES — Mme M. PALICH — M. F. PERIDON — M. P. SAINSARD — M. C. TORRE — M. R. ZALLIO — Mme MC. BARTHES — M. F. ANDRE — Mme C. GAUTHIER — M. G. BEYLOT — Mme E. BANNIER.

Absents représentés

M. P. SEDARD par M. G. ALAPETITE - M. B. BAILLY par M. JM. GUILBOT - Mme C. EYMARD-ANDRY par M. P. RACINE - Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD.

Absents:

M. JM. GUILBOT a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

<u>Delegation</u> <u>Du Maire</u> – <u>article L.2122-22</u> <u>Du code General des</u> <u>Collectivites territoriales</u>

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE le compte de gestion 2010.
- APPROUVE le compte administratif 2010.
- APPROUVE l'affectation du résultat de l'exercice 2010.
- ADOPTE la tarification des activités mises en place dans le cadre du contrat éducatif local année 2011.
- ADOPTE la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- APPROUVE l'attribution de subventions à des associations locales.
- APPROUVE la demande de subvention au Conseil Général dans le cadre des « Aides départementales en faveur des aménagements cyclables hors agglomération » pour la réalisation d'une voie verte rue de Varennes.
- ADOPTE le principe de cession, d'une partie de la propriété communale cadastrée AH n°738 sise 1 rue Pablo Picasso, à la société LOGIRYS, dans le cadre de la réhabilitation du Foyer d'Accueil Médicalisé APF.
- APPROUVE la modification du règlement de la braderie "lutte antigaspillage".
- ADOPTE la modification des droits de place pour la braderie "lutte antigaspillage".
- APPROUVE la remise des récompenses pour le Battle de danse « 380 Prime ».
- APPROUVE le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) élaboré par les préfectures de Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-de-Marne.
- APPROUVE la convention entre la commune de Combs-la-Ville et l'association des compagnons d'Irminon relative à la mise à disposition à titre gracieux de locaux municipaux et de terrains au lieudit le Parc Chaussy.

Guy GEOFFROYDéputé Maire